



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

AEA-EAL PRESIDENTE

Bruxelles, 7 novembre , 2017

Chers Collègues,

C'est pour moi un grand plaisir de pouvoir vous annoncer qu'en date du 18 septembre 2017, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'AEA-EAL, en présence d'un notaire belge, par acte authentique a adopté à l'unanimité les amendements à nos statuts.

Ce fut possible seulement grâce à votre coopération en adressant à Jean-Pierre van Cutsem les procurations nécessaires pour satisfaire aux exigences de la loi Belge. Cette action prouve que l'AEA-EAL est entité extrêmement positive agissant avec et pour ses membres. Ce n'est qu'ensemble que nous serons en mesure de réaliser nos objectifs pour lesquels notre Association a été créée il y a 31 ans. J'ai la conviction que nous formons un groupe important d'avocats et de juristes européens unis par des valeurs communes, un esprit de coopération et une volonté de développer toujours plus loin nos objectifs statutaires.

Les amendements introduits dans nos statuts tentent à augmenter le nombre d'associés effectifs en provenance des pays du Conseil de l'Europe et de membres associés pour les avocats et juristes en provenance d'autres pays dès le moment où ils partagent les mêmes valeurs professionnelles. Leurs buts sont également de faciliter le processus décisionnel en vue d'un engagement plus intense de nos membres dans le développement de l'Association. Nous ferons de notre mieux pour engager dans ce travail autant de membres que possible.

De tels changements sont seulement une première étape parmi plusieurs actions tendant à implanter nos idées et nos projets. La seconde étape consiste pour tous les membre du conseil d'administration de prendre une responsabilité dans les différents champs d'activités de l'AEA-EAL.

Le premier objectif qui se présente à nous consiste à renforcer l'aspect réseau de l'AEA-EAL. Nous souhaitons que nos membres puissent accéder facilement aux membres d'autres juridictions. En conséquence nous travaillons actuellement sur les moyens qui permettront que de tels contacts puissent s'établir simplement et facilement. Nous devons arriver à avoir au moins un membre individuel ou une firme dans chaque pays européen et même bien au-delà, de manière à réaliser une très large couverture géographique par notre réseau. Dans ce but nous avons déjà entamés des contacts avec des avocats et juristes hors Union Européenne, à la fois à l'Ouest et à l'Est et ce, non pas dans le seul but d'une extension mais aussi pour partager les valeurs européennes de notre profession, et en particulier l'indépendance, le secret professionnel et tous les autres hauts standards de l'éthique professionnelle de la manière la plus large possible.

Nous sommes prêts à aider nos membres à organiser des séminaires communs ainsi que leurs propres événements en fournissant des contacts et des experts ainsi que le savoir-faire pour la conduite de séminaire ainsi que d'autres formes de formation. Ceci grâce à l'expérience et au savoir-faire que nous avons nous-mêmes acquis durant plus de 30 ans d'activité. Nous sommes conscients que la concurrence dans le cadre des services rendus en matière légale s'accroît, ce qui rend difficile la création d'une nouvelle structure de services en matière légale. En conséquence nous réfléchissons actuellement à constituer un ensemble de moyens pour les jeunes avocats et juristes en les aidant à entamer et ensuite à renforcer leur présence sur le marché, ce qui inclus de dédier à cette réalisation des ateliers pratiques et la guidance par des avocats et juristes expérimentés.

Afin de mieux connaître vos besoins, puis-je vous demander de compléter le petit questionnaire qui est joint à cette lettre. Ce questionnaire est également disponible sur notre Site (www.aea-eal.eu) et sur Facebook (www.fb.com/europeanassociationoflawyers).

Veillez noter qu'en tant que membres de l'AEA-EAL, vous pouvez utiliser notre logo et notre papier entête sur vos sites d'internet. Si vous souhaitez recevoir le logo, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse suivante: office@aea-eal.eu

Votre engagement et votre totale coopération dans le cadre de l'introduction des amendements à nos statuts, prouvent sans aucun doute que l'Association Européenne des Avocats peut développer encore ses activités au profit de tous ses membres. Ce n'est qu'en étant ensemble, engagé avec enthousiasme et passion que nous pourrons faire de notre Association, une Association plus forte, plus active et plus utile à tous ses membres

Bien cordialement

Maria Slazak
Présidente



Questionnaire pour les membres d'AEA-EAL

1. Quelles sont vos attentes par rapport à l'AEA-EAL? (expliquez s'il vous plaît – maximum 100 mots)

.....

.....

.....

.....

2. Voudriez-vous vous engager dans un ou plusieurs domaines d'activités de l'AEA-EAL ?
Veuillez indiquer vos points d'intérêts:

- a. Le marketing et la promotion (le développement des réseaux sociaux inclus)
- b. Le Networking (réseautage), la communication et le contact avec des membres
- c. Jeune juristes
- d. Le droit européen
- e. Les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit
- f. Autres (veuillez préciser).....

3. Si la réponse à la question ci-dessus est oui précisez-vous s'il vous plaît de quelle manière souhaitez-vous développer cette activité ?

.....

.....

.....

.....

4. Quels avantages d'adhésion dans la liste ci-dessous sont les plus bénéfiques pour vous ?

- a. La réduction sur les frais des événements de l'AEA-EAL
- b. Le contact avec des confrères d'autres pays dans un objectif professionnel – la plateforme du networking (réseautage),
- c. Le développement des contacts dans l'environnement juridique international

- d. L'utilisation du logo de l'AEA-EAL logo sur vos correspondances professionnelles
- e. Promouvoir votre Cabinet sur le site web ou dans la Newsletter de l'AEA-EAL
- e. Frais d'adhésion modéré

Autres (Veuillez préciser)

5. Souhaitez-vous publier une courte présentation de votre Cabinet e sur le site web ou dans le Newsletter de l'AEA-EAL ?

- a. Oui
- b. Non

Informations vous concernant

Âge:

Sexe: F H

Pays de résidence

Forme de votre structure:

- Exercice individuel
- Dans un cabinet, une société, un organe institutionnel
- Associé (petit jusqu'à 10 avocats, moyen 10-15 avocats, grand plus de 50 avocats)
- Autres (veuillez préciser)
- Domaines d'activité: Veuillez indiquer jusqu'à 5 domaines d'activité dans la liste ci-dessous s'il vous plaît

Droit administratif

Des modes alternatifs de resolution des conflits

Antitrust (ou droit de la concurrence)

Droit commercial, des litiges commerciaux

Droit des entreprises (droit des sociétés)

Droit civil

Droit constitutionnel

Droit des consommateurs

Droit des contrats

Droit des affaires, droit de la conformité, droit de la gouvernance des sociétés

Droit pénal

Droit de la famille

Droit de l'immigration

Droit des assurances

Droit de la propriété intellectuelle

Droit de l'homme

Droit du travail

Litiges

Droit immobilier

Droit fiscal